

VIII

Un intervalle de quelques jours s'était écoulé depuis les événements que nous venons de raconter.

Nous allons, en aussi peu de lignes que possible, tenir nos lecteurs au courant des agissements des principaux personnages de ce récit.

Pascal Saunier et Jacques Lagarde mûrissaient avec une sage lenteur le projet né dans l'esprit du médecin, à l'issue de la visite des deux complices à la Bibliothèque nationale, où ils avaient appris que le TESTAMENT ROUGE, *Mémoires du sieur de Laffemas*, avait été dérobé par un voleur inconnu, ce qui détruisait les espérances fondées par eux sur la communication de ce livre.

Tout d'abord Jacques et Pascal avaient pris des mesures pour établir leur position d'une façon nette, indiscutable, et pour ne pouvoir être confondus un seul instant avec ces intriguants vulgaires qui foisonnent à Paris.

Comment en effet mettre en suspicion un étranger qui, à sa qualité de savant médecin joignait celle, plus solide encore, de riche propriétaire foncier, et venait se fixer à Paris avec son secrétaire ?

C'était matériellement impossible.

À la propriété foncière s'attache une considération facile à comprendre.

Tel qui se prétend millionnaire peut à merveille n'avoir pour toute fortune que de l'impudence et des dettes. Impossible de vérifier le contenu du portefeuille.

Quand le bien, au contraire, s'étale en plein soleil, sous forme de prairies, de champs ou de maisons, on ne peut nier qu'il existe, puisqu'on le voit.

Or, au point de vue d'un très grand nombre de braves gens, il y a bien des chances pour qu'on quiconque possède d'une façon authentique, soit honnête : la fortune, selon le vulgaire, constituant à elle seule un brevet d'honnêteté.

C'est faux, c'est immoral, mais que voulez-vous, c'est ainsi.

En conséquence, Pascal et Jacques étaient tombés d'accord pour acheter le *Petit-Castel*.

L'acquisition avait été faite au nom du docteur américain James Thompson, qui déjà habitait la propriété comme locataire et qui, riche capitaliste, embarrassé de ses capitaux trop nombreux, s'était fait un plaisir de payer comptant.

Angèle et Marthe, nous le savons, se trouvaient installées au *Petit-Castel* avec les deux domestiques alsaciens, sur lesquels on pouvait compter, et sous leur direction tout avait été mis en ordre dans la maison où Marthe, très éprise de la campagne, se plaisait beaucoup.

Jacques et Pascal n'y venaient que par intervalles.

Des affaires sérieuses les retenaient à Paris, où ils continuaient d'habiter l'hôtel du *Parlement*.

Ceci ne faisait pont du tout le compte d'Angèle qui aurait voulu avoir sans cesse Pascal auprès d'elle, mais le je ne homme lui imposant sa volonté et exerçant sur elle une domination absolue, elle acceptait son rôle avec résignation, sans trop oser se plaindre.

Il était néanmoins convenu que dans un temps prochain on vivrait tous ensemble, tantôt à la campagne, et qu'Angèle devait se débarrasser de son logement et de son mobilier désormais inutiles, ainsi que de son fonds de marchande à la toilette.

Marthe avait prié Jacques Lagarde, ou plutôt le docteur Thompson, puisqu'elle ne le connaissait que sous ce nom, de réclamer à la gare, du P.-L.-M. les malles qui s'y trouvaient sans le moindre doute, puisque, avant de quitter Genève avec sa fille, Péline Grandchamp les avait expédiées par la petite vitesse.

Le docteur s'était empressé de satisfaire aux désirs de la jeune fille qui n'avait pu retenir ses larmes en revoyant tous ces objets dont chacun lui rappelait sa pauvre mère.

Nous n'avons pas besoin d'affirmer que les deux complices se gardaient bien de parler à Marthe ou même à Angèle des origines de leur fortune de fraîche date.

Marthe, de la meilleure foi du monde, croyait le docteur Thompson extrêmement riche.

Angèle, moins confiante, ne s'illusionnait point sur le personnage, et ne supposait guère que sa fortune, si cette fortune existait, eût une source honorable, mais, sachant que Pascal détestait les questions, elle n'osait l'interroger.

Elle se bornait à obéir passivement, sans discussion et même sans réflexion, ainsi que doit le faire un soldat bien discipliné.

Donc Pascal et Jacques passaient à Paris la plus grande partie de leur temps, cherchant les moyens pratiques d'assurer la mise à exécution du plan de Jacques, et combinant ces moyens avec l'ingéniosité d'un auteur dramatique qui soigne son scénario.

Nous les retrouverons tous les deux dans le petit salon de l'appartement qu'ils occupaient en commun à l'hôtel du *Parlement*.

— Surtout, disait Pascal, ne faisons rien à la légère. Avant d'agir pesons bien les choses... examinons le pour et le contre.

— Si nous voulons mettre la main sur les quatre millions huit cent mille francs du comte de Thonnerieux, et nous le voulons ! il n'y a plus à hésiter ! répliqua Jacques. Nos réflexions, depuis huit jours, nous ont montré le fort et le faible de l'entreprise. Nous savons ce qui peut nous servir et ce qui peut nous nuire... Hâtons-nous donc de prendre une détermination et, une fois cette détermination prise, ne variations plus ! Se mettre à la recherche du volume dérobé serait de la folie pure ! Nous pourrions multiplier les démarches pendant dix ans, pendant quinze ans, sans retrouver l'auteur du larcin ! Rien ne nous prouve, d'ailleurs, qu'en retrouvant l'homme nous retrouverions le volume... Il peut l'avoir vendu... ou bien, ne parvenant pas à s'en défaire et craignant de se compromettre, il peut l'avoir détruit... Est-ce juste ?

— C'est juste.

— Donc, une dernière fois, je résume la situation. Le comte de Thonnerieux a déposé dans un endroit secret la somme énorme que nous convoitons... Le précieux bouquin de la Bibliothèque nationale nous indiquait cet endroit... Le bouquin nous échappe... N'y pensons plus ! Une ressource nous reste... une seule... c'est la réunion des médailles commémoratives distribuées par le comte aux six enfants dont il voulait assurer la fortune... Ces médailles réunies et placées l'une à côté de l'autre, selon leurs numéros d'ordre, nous donneront l'indication que le *Testament rouge* nous aurait donnée...

Pascal était devenu très sombre.

— Sans doute ! fit-il avec une sorte d'emportement. Mais, une fois de plus je te le répète, ces médailles sont en la possession de six personnes qui, certes, ne s'en dessaisiront pas !

— Pourquoi ne s'en dessaisiraient-elles pas ? demanda Jacques très calme.

— Eh ! tu le sais aussi bien que moi !... Parce qu'elles leur assurent une fortune.

Le médecin haussa les épaules.

— Fortune singulièrement illusoire ! répliqua-t-il. Le testament du comte est supprimé et ne reparaitra jamais, n'est-ce pas, puisque c'est nous qui le tenons ?

— D'accord. D'où tu conclus ?..

— Que les médailles n'ayant plus que la valeur du métal, les héritiers sans héritage n'auront aucune raison valable pour tenir à les conserver...

— Il suffirait, pour les mettre en défiance, qu'on leur proposât d'acheter ces médailles, et de la défiance au soupçon il n'y a qu'un pas... Or, l'enquête résultant de ces soupçons amènerait pour nous de fâcheux résultats...

— Paissamment raisonné. Aussi, ces médailles, il ne faut pas les demander il faut les prendre...

— Et si ceux qui en sont possesseurs les défendent ?

— S'ils les défendent, tant pis pour eux !..

— La violence... le sang versé... balbutia Pascal, avec un geste de répugnance.

— Pourquoi donc pas, s'il le faut absolument ? Ici-bas, c'est